

TRAVAILLEZ INTELLIGEMMENT

C'est folie que d'essayer de remplir un devoir important quand on n'est pas du tout dans les conditions voulues pour l'accomplir. Le détaillant qui attend jusqu'à la dernière minute pour écrire une annonce et est fatigué de corps et d'esprit, ne peut pas rédiger une annonce qui ait quelque effet appréciable sur son commerce ou qui aide matériellement ses affaires. Non seulement il est apte à faire des bévues, mais il peut écrire quelque chose n'ayant aucun sens et ne se lisant pas. Il vaudrait mieux qu'il prit le temps nécessaire, à une heure propice, au risque de négliger par lui-même certaines affaires qu'il peut confier à d'autres, s'il y est disposé. Il ne peut pas tout faire, et doit s'occuper des choses qui demandent son attention personnelle, sinon il subira des pertes.

L'étalagiste fatigué de sa journée de travail, qui essaie de bien disposer des marchandises en vitrine après la fermeture du magasin, travaillant jusqu'à minuit et même plus tard, ne fait pas un ouvrage efficace; il ne fait pas un étalage attrayant correspondant à l'effort produit. Le lendemain, cet homme n'est pas bien disposé à travailler et le commerce du magasin perd plus qu'il ne gagne. Ou bien il faut laisser cette vitrine sans nouvel étalage, jusqu'au jour suivant, ou bien l'étalagiste devrait se reposer quelque temps avant d'entreprendre l'arrangement d'une vitrine.

On fait erreur quand on prétend qu'une chose doit être faite, et faite immédiatement, alors que celui qui doit l'exécuter n'est pas en bonnes conditions physiques ou mentales, sauf quand les résultats à obtenir n'ont pas une valeur appréciable pour le magasin. Il est vrai que du travail supplémentaires est parfois nécessaire, mais le travail épuisant peut ne pas être nécessaire; car si l'activité des affaires est assez grande pour nécessiter un tel effort ou pour sembler le nécessiter, il est à propos que le marchand se procure un personnel plus nombreux. Aucun commerce ne peut réussir avec un personnel insuffisant.

NOUVELLES CHARTES

La "Gazette du Canada" publie les chartes nouvellement accordées sous le sceau du secrétaire du Canada. Voici celles qui ont trait aux nouvelles compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec:

—Stave Island Estate, Limited. Achat et vente d'immeubles, Montréal. Capital-actions, \$150,000.

—Rockfield Land Company, Limited. Achat et vente d'immeubles, Montréal. Capital-actions, \$100,000.

—The Granby Elastic Web Company,

Limited, Manufacture d'articles élastiques et non élastiques, etc., Granby. Capital-actions, \$50,000.

M. EMILE J. HEBERT

Nous avons appris avec une vive satisfaction que partageront sans nul doute tous ceux qui ont eu affaire à lui, la nomination récente de M. Emile J. Hébert aux fonctions de 1er Assistant Agent Général des Passagers de toutes les lignes de l'Est du Pacifique Canadien.

M. Hébert a débuté dans les chemins de fer à l'âge de quinze ans; il passa deux ans au Grand Tronc et entra ensuite au Bureau des Passagers du C. P. R. qui n'avait pas, tant s'en faut, l'importance qu'il possède aujourd'hui, puisqu'il se composait de deux personnes seulement, de son supérieur et de M. Hébert.

M. Hébert est depuis 28 ans au service du C. P. R., il est l'un des plus anciens du premier groupe des principaux employés de cette importante Compagnie de chemins de fer.



M. Emile J. Hébert

1er Assistant Agent Général des Passagers des lignes de l'Est du C.P.R.

Il a, par son travail, son activité et son intelligence, mérité la haute situation qu'il occupe aujourd'hui. Elle lui fait honneur, comme elle honore la Compagnie qui, dans le choix de ceux qu'elle met à la tête de ses divers services, ne se laisse guider par aucune autre considération que leurs mérites.

AGRANDISSEMENT

MM. Hudon & Orsali, épiciers et marchands de vins et liqueurs en gros, viennent d'achever l'immeuble situé au coin des rues St-Vincent et Ste-Thérèse présentement occupé par l'Imprimerie Moderne.

Cet immeuble qui couvre 6000 pieds de superficie sera affecté aux besoins du commerce de la maison Hudon & Orsali, qui va sans cesse en augmentant. Les travaux de construction qui commenceront au mois de mai prochain sont

sous la direction de M. Joseph Turgeon, architecte.

Lorsque ces travaux seront terminés la maison aura des entrées sur quatre rues différentes: Rues St-Paul, St-Vincent, Vaudreuil et Ste-Thérèse, ce qui leur donnera toutes les facilités requises pour remplir promptement les commandes de leur nombreuse clientèle.

NOUVELLES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Deux compagnies d'assurance nouvellement formées s'adresseront au Parlement du Canada pendant la session actuelle, afin d'obtenir un Acte d'incorporation, ce sont:

La "Empire Life Insurance Company of Canada" et la "Universal Life Assurance Company of Canada".

NOUVELLES LICENCES D'ASSURANCES

La "Gazette du Canada" donne avis que les Compagnies d'Assurance suivantes ont obtenu une licence.

—La Continental Insurance Company pour faire les assurances contre le feu au Canada. L'agence principale de cette Compagnie au Canada sera à Montréal. Son siège social est à New York. M. Joseph Rowat a été nommé agent en chef au Canada.

—La Employers Liability Assurance Corporation, Limited, dont l'agence principale est à Montréal, est autorisée à ajouter la branche d'Assurance—incendie aux branches d'Assurance—Accidents d'Assurance—Garantie et d'Assurance—Maladie pour lesquelles elle avait déjà une licence.

—Les Underwriters de l'American Lloyds sont autorisés à faire au Canada l'Assurance—Incendie. Le principal bureau d'agence de l'Association au Canada sera à Montréal; M. W. A. Ralston a été nommé agent en chef.

—La Home Insurance, dont le bureau principal est à New York et l'agence principale canadienne à Montréal, est autorisée à ajouter l'Assurance des Automobiles à ses affaires d'assurance contre le feu et les ouragans pour lesquelles elle était déjà licenciée.

—La National Surety Company de New York a été licenciée pour faire au Canada l'Assurance de Garantie. Sa principale agence au Canada sera à Toronto. M. Harry W. Crossin a été nommé agent en chef.

La publicité, c'est la multiplication des ventes.

Le mérite est une grande chose; mais de deux magasins de mérite égal, celui qui fait la meilleure publicité fera le plus d'affaires. —(Washington Star)